

## Newsletter 6 Été 2012

### Zones d'activités économiques mixtes: penser au-delà des limites territoriales des communes - Présentation des résultats du projet COMUNIS à Bolzano

**Comment les communes de l'espace alpin peuvent-elle rester durablement attractives pour la population et les entreprises? Au terme de trois années de réflexion, COMUNIS est en mesure d'apporter des réponses à cette interrogation. Les résultats ont été présentés lors de la conférence de clôture, le 8 mars 2012 à l'EURAC Bozen/Bolzano.**

La conférence a débuté par les rapports des experts. Christian Haberfellner (E<sup>2</sup>M Research Group, Innsbruck) a défini dans les grandes lignes les défis que doivent relever les municipalités qui doivent répondre à des sollicitations croissantes de la part de la société et de l'économie, alors qu'elles sont confrontées à des budgets de plus en plus serrés. Différents exemples concrets provenant de l'espace alpin et l'expérience accumulée au niveau international ont fait ressortir la nécessité de définir des modèles et des concepts, qui doivent ensuite pouvoir être appliqués rapidement, grâce à la participation active des citoyens.



Christian Haberfellner © EURAC

À l'aide d'un exemple issu du Haut-Adige, où le terrain est une ressource plutôt rare, Martha Gärber a montré que la coopération inter-municipale pour le développement de zones d'activités économiques mixtes n'est toujours pas pratique courante. En tant que

Présidente du BLS (Business Location Südtirol - Alto Adige), elle a présenté le projet de développement économique « STEP ». STEP se veut un processus graduel impliquant les communes des petites régions dites fonctionnelles qui se réunissent en workshops pour discuter des actions à entreprendre pour optimiser le mieux possible le site économique de leur région et organiser une gestion commune des surfaces.



Hubert Buhl, maire de la ville Sonthofen im Allgäu © EURAC

Dans son exposé, Pier Paolo Viazzo, Président du groupe de travail « Démographie & Emploi » de la Convention Alpine a mis le doigt sur la capacité démographique et les différences qui existent au sein de l'espace alpin en matière d'attractivité. Convaincu de la valeur ajoutée que représentent les conglomérats pour l'économie régionale, il a identifié le problème de l'accessibilité comme un facteur déterminant pour le développement de zones d'activités



Participants à la conférence et partenaires du projet en discussion © EURAC

économiques mixtes dans les Alpes.

Le projet COMUNIS a permis de mettre au point trois modèles d'actions pour la coopération inter-municipale pour le développement de zones d'activités économiques mixtes. Ces modèles concernent la gestion et l'aménagement du territoire, le marketing et la communication, et les services aux entreprises. En porte-paroles du consortium chargé du projet, Stefan v. Andrian-Werburg et Peter Steurer ont présenté les cinq étapes du processus de CLD qui permet aux communes d'agir à l'échelon inter-municipal dans une optique d'économie de l'espace. Les résultats des activités menées dans les huit régions pilotes ont été présentés à travers des exposés et une exposition de posters.



Table ronde (de gauche à droite) : C. Haberfellner, A. Raab, M. L. Weiß (modératrice), P. Viazzo, M.-F. Perruchoud-Massy © EURAC

En marge de la réunion, les participants (une cinquantaine de personnes dont des maires, des porte-paroles municipaux, des développeurs régionaux, des administrateurs de sites, des consultants économiques, etc.) ont pu effectuer un peu de réseautage tout en profitant des températures estivales dans le jardin de l'EURAC à Bolzano.

Miriam L. Weiß,  
EURAC research

*Le consortium du projet* "Nous souhaiterions que davantage de communes soient convaincues du fait qu'une collaboration étroite leur permettra de promouvoir une utilisation durable de leurs ressources limitées."

"Nous souhaitons que COMUNIS puisse encourager plusieurs groupes de communes à coopérer et à gérer conjointement l'utilisation de leurs terrains (commerciaux) d'une manière durable."

## L'approche d'évaluation dans le projet COMUNIS

La méthode d'évaluation définie dans le lot de travail n° 7 vise à déterminer si la structure et les initiatives de gestion du CLD adoptées ont permis d'amorcer des dynamiques économiques positives à l'échelon local. De plus, l'évaluation a pour but de montrer si la stratégie adoptée génère effectivement des effets à moyen-long terme et ce, non seulement d'un point de vue économique, mais aussi d'un point

de vue de la durabilité sociale et environnementale des territoires. Afin de dégager des recommandations pour améliorer la stratégie de CLD, la méthode d'évaluation est étroitement liée aux méthodes utilisées lors de la phase 2 dite d'analyse (à l'aide d'un tableau de bord prospectif - BSC). En vue de fournir une approche cohérente transférable à chaque contexte régional, elle reprend la structure de l'analyse

effectuée à l'aide du BSC en l'associant à une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (analyse SWOT). Chaque domaine d'activité identifié peut être évalué au regard des objectifs réalisés, des difficultés et des limites selon un schéma inspiré de l'analyse SWOT

*Sonia Abluton, Società Consortile Langhe Monferrato Roero*

*"Nous souhaiterions que COMUNIS puisse à moyen-long terme se traduire par un partenariat durable entre les stakeholders locaux et encourager les actions de marketing du site." Le consortium du projet*

### Publications COMUNIS

Les publications indiquées ci-après sont disponibles, en version imprimable et .pdf, sur la page d'accueil du site [www.comunis.eu](http://www.comunis.eu) :

#### Publication finale COMUNIS & lignes directrices pour le développement inter-municipal de zones d'activités économiques mixtes (CD):

- Présentation du problème
- Méthodologie et approche
- Régions pilotes: profil du site, analyse, stratégie développée, mise en œuvre, perspectives
- Lignes directrices pour le développement inter-municipal de zones d'activités économiques mixtes (résumé)
- Appréciation des échanges d'informations dans les régions pilotes : faits – évaluation – expérience acquise
- Documentation de la conférence de clôture
- Sur CD-Rom: Lignes directrices pour le développement inter-municipal de zones d'activités économiques mixtes (version intégrale) avec exemples pratiques de méthodologie, approches d'action et stratégies, et fiches d'exemples choisis de bonnes pratiques
- Disponible en anglais

#### Synthèse du projet

- Objectifs du projet et méthodologie
- Régions pilotes
- Avantages et inconvénients de la coopération inter-municipale pour le développement de zones d'activités économiques mixtes
- Lignes directrices pour le développement inter-municipal de zones d'activités économiques mixtes (résumé)
- Conclusions
- En anglais, allemand, italien, français, slovène

Il est également possible de demander des exemplaires aux différents partenaires du projet.

*Miriam L. Weiß, EURAC research*

### Au revoir de la part du partenaire chef de file

Le projet COMUNIS, dont la période de financement dans le cadre du Programme Espace Alpin touche maintenant à sa fin, a permis l'élaboration conjointe d'une série de méthodologies, outils et stratégies pour le développement inter-municipal de zones d'activités économiques mixtes (CLD). En outre, dans la région pilote de Tarare, l'accent a été mis sur le marketing du site et sur l'établissement d'un concept de politique d'accueil en vue de favoriser l'implantation d'entreprises et de personnes dans le pays. Dans le Val de Passiria (Passeiertal), les approches visant à l'optimisation des structures de coopération inter-municipale sont en cours d'élaboration et des solutions innovantes pour relever les défis liés à l'absence de zones économiques et industrielles ainsi qu'aux flux de trafic/transport ont été discutées avec les stakeholders locaux. Dans la région d'Alpsee-Grünter, une association de droit public a été créée. Dans le Leiblachtal, une

association régionale a été créée par cinq communes. Dans le Valais francophone, un symposium international sur une nouvelle vision du développement régional tenant compte des performances économiques et environnementales des entreprises a été organisé à Sion. Dans le Piémont, des accords spécifiques ont été définis pour aider les entreprises implantées sur des sites déjà existants, avec une attention particulière à la gestion énergétique. Les partenaires continueront de consolider la collaboration régionale et finaliseront les statuts des structures pour le CLD. Le cas échéant, les instruments de pilotage du projet utilisés dans le cadre de la mise en œuvre seront être adaptés. Par ailleurs, la documentation finale du projet avec la publication d'un ouvrage scientifique destiné au grand public, nourrira le développement d'un savoir commun sur la gestion du CLD.

*Nathalie Stumm,  
Haute École Spécialisée de  
Suisse occidentale*



Le consortium du projet dans le jardin d'EURAC à Bolzano © EURAC